



FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE GENILLÉ

Ecole primaire de GENILLÉ

Classe :

Année scolaire 2022-2023

ELEVE

NOM de l'élève :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Si à ce jour l'enfant est scolarisé :

Commune :

Département :

Classe :

RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1 : Autorité parentale :

oui non

Situation familiale :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile :

Profession :

Tél. travail :

Adresse e-mail :

@

Tél. portable :

Parent 2 : Autorité parentale :

oui non

Situation familiale :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile :

Profession :

Tél. travail :

Adresse e-mail :

@

Tél. portable :

Autre responsable légal : Autorité parentale :

oui non

NOM :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Tél. :

Adresse e-mail :

@

Tél. portable :

Pièces à fournir et à joindre :

La page du livret de famille où l'enfant figure avec le nom de ses parents, ou une carte d'identité de l'enfant ou une copie d'acte de naissance

La ou les page(s) du livret de famille sur laquelle ou lesquelles figurent les noms des deux parents

Un justificatif de domicile

Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

En cas de séparation, l'ordonnance de justice concernant l'autorité parentale

Fiche d'inscription complétée

Fiche de renseignements complétée

Si l'enfant est déjà scolarisé et vient d'une autre commune, copie du certificat de radiation de l'ancienne école.

Si vous avez téléchargé le dossier d'inscription, vous pouvez l'envoyer par mail accompagné des pièces obligatoires ci-dessus à l'adresse qui suit. Vous recevrez par mail le certificat d'inscription délivré par la mairie.

mairie@genille.fr

Vous pouvez également déposer le dossier d'inscription accompagné des pièces obligatoires soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en prenant rendez-vous en appelant la mairie de Genillé

02.47.59.50.21